

Handicap et études supérieures

L'accompagnement des étudiants à l'Université

Mercredi 20 janvier 2021





Programme

- **L'accompagnement en dehors de l'UHA**
 - **La MDPH**
 - **Le Crous Strasbourg**
- **Dispositif d'accueil et d'accompagnement à l'UHA**
- **Témoignages d'étudiants**
- **Questions-réponses**



Intervenants

- **Brigitte BOUCHEZ, Directrice des Etudes et de la Vie Universitaire**
- **Julie REMY, Responsable des services Vie étudiante**
- **Laurence MULLER, chargée d'accueil à la Mission handicap**
- **Océane, étudiante**
- **Jérémy, étudiant**
- **Timothée, étudiant**



L'accompagnement en dehors de l'Université

La Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH



Départementale
des Personnes
Handicapées

AISON du Haut-Rhin

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Lieu d'accueil et d'information pour :**
 - **faciliter les démarches**
 - **conseiller et accompagner les personnes et leurs familles**
- **Créée par la loi du 11 février 2005 > Accès unique aux droits et prestations**
 - **Instruction des dossiers**
 - **Evaluation des besoins**
 - **Organisation de l'instance décisionnelle : la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Droits et prestations :**
 - **Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) et ses compléments**
 - **Allocation Adulte Handicapé (AAH)**
 - **Prestation de Compensation du Handicap**
 - **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**
 - **Carte de mobilité inclusion (Invalidité, Priorité, Stationnement)**
 - **Orientation en ESMS (Etablissement et Service Médico Social)**

La Maison Départementale des Personnes Handicapées

- **Droits et prestations relatifs à la scolarité :**
 - orientation scolaire
 - matériel pédagogique adapté
 - aide humaine aux élèves handicapés

- **Droits et prestations relatifs à la formation et l'insertion professionnelle :**
 - orientation en Centre de rééducation professionnelle (CRP)
 - orientation en centre de pré-orientation (CPO)
 - orientation professionnelle vers le marché du travail
 - orientation vers un dispositif d'emploi accompagné
 - orientation en Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)

Contactez la MDPH du Haut-Rhin

MDPH de COLMAR

125 avenue d'Alsace
BP 20351 68006 COLMAR cedex

MDPH Antenne de MULHOUSE

51 A rue d'Agen
68100 MULHOUSE

Tel : 03 89 30 68 10

Courriel : mdph@haut-rhin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 08h30 à 12h

Mardi à jeudi : de 08h30 à 12h et 13h30 à 17h

Vendredi : de 08h30 à 12h



L'accompagnement en dehors de l'Université

Le Crous de Strasbourg





CROUS DE STRASBOURG

Centre Régional des Œuvres
Universitaires et Scolaires

Missions : donner à tous les étudiants les moyens de réussir

- en améliorant leurs conditions de vie et de travail
- en les accompagnant dans leurs projets et en les aidant dans leur quotidien

Haut-Rhin > antenne locale Clous Mulhouse



Les principaux services

Le Crous gère sur l'ensemble de la région Alsace, les services de proximité :

- La restauration
- Le logement
- Le service des bourses
- Le service social
- La vie étudiante

Un seul contact (hors service social) :

hebergements.mulhouse@crous-strasbourg.fr

Site Internet : <https://www.crous-strasbourg.fr/>



La restauration

❖ Mulhouse

Le Crous dispose de plusieurs espaces de restaurations :

- Resto' U de l'Illberg (campus Illberg)
- Cybercafé (campus Illberg – au rdc du RU)
- Learning center (campus Illberg)
- Resto' U de l'IUT Mulhouse (campus Collines)

❖ Colmar

- Resto' U de Colmar (campus Grillenbreit)



Le logement

Le Crous dispose de **résidences universitaires** à Mulhouse (campus Illberg) :

- Demandes via le **dossier social étudiant**, puis choix du logement sur « trouverunlogement.lescrous.fr »
- Pour les étudiants en situation de handicap, le Crous dispose de logements pour personnes à mobilité réduite. Prendre contact avec le Crous qui pourra étudier avec l'étudiant la meilleure solution en fonction du handicap et du lieu d'études.



Cité Expressions



Résidence des Hauts de l'Illberg

Les Résidences

Résidence Master Doctorat



Résidence Katia et Maurice Krafft





Le logement

❖ Informations pratiques

➤ **Besoin d'un garant pour le logement :**

VISALE : <https://www.visale.fr>



Demande en ligne uniquement avant l'obtention du logement - ouvert à tous les étudiants de moins de 30 ans pour les logements dans le parc public ou privé

➤ **Aide au logement APL /ALS**

CAF : <https://www.caf.fr/>

Demande en ligne uniquement, à réaliser au plus tôt après l'emménagement





Le service des bourses

Le Crous traite et gère les demandes de bourse d'enseignement supérieur – D.S.E

- **La demande** se fait tous les ans du **20 janvier** au **15 mai** sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- **Le montant** est déterminé en fonction d'un barème selon les revenus des parents, la composition de la famille et l'éloignement
- **8 échelons** : **103,20€ à 567,90€** /mois versés de septembre à juin, **soit 10 mois**



Le service social étudiant

- Service mutualisé Crous – UHA pour le Haut-Rhin
- Mission principale : aider les étudiants à s’insérer au mieux dans leurs projets d’études et les accompagner dans l’apprentissage de l’autonomie





Le service social étudiant

❖ Echanger avec une Assistante Sociale

➤ Secrétariat du service social 03.89.33.62.18 ou accueil.social@uha.fr

- Mulhouse

Maison de l'étudiant, 1 rue Alfred Werner (campus Illberg)

- Colmar

Maison de l'étudiant Bâtiment B, 34 rue du Grillenbreit (campus Grillenbreit)



Dispositif d'accueil et d'accompagnement à l'UHA



L'Université de Haute-Alsace

- + 10 000 étudiants
- 3 campus à Mulhouse :



Illberg (FST, FLSH, ENSISA, ENSCMu)



Fonderie (FSESJ)



Collines (IUT)

L'Université de Haute-Alsace

- 2 campus à Colmar



Grillenbreit (IUT – FMA marketing)



Biopôle (IUT – FMA agronomie)

La Mission handicap de l'UHA

- **Accueil**
 - **Mulhouse, Maison de l'étudiant, 1 rue Alfred Werner (campus Illberg)**
 - **Colmar, Maison de l'étudiant Bâtiment B, 34 rue du Grillenbreit (campus Grillenbreit)**
- **2 chargés d'accueil : Laurence MULLER et Sébastien ROUSCHOP**



Pour des échanges individualisés, prenez rendez-vous avec nous par mail.

accueilhandicap@uha.fr

03.89.33.62.17 ou 03.89.33.64.64

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé



Le SUMPPS rassemble :

- Dr Doris BLAISON – médecin
- 2 infirmières :
 - Linda WENDLING à Mulhouse
 - Isabelle TURQUIER à Colmar
- Dr Marc-Antoine CROCQ – psychiatre
- Psychologue Alexis BOEHRER

Visites médicales obligatoires

Contrôle vaccinal et vaccination

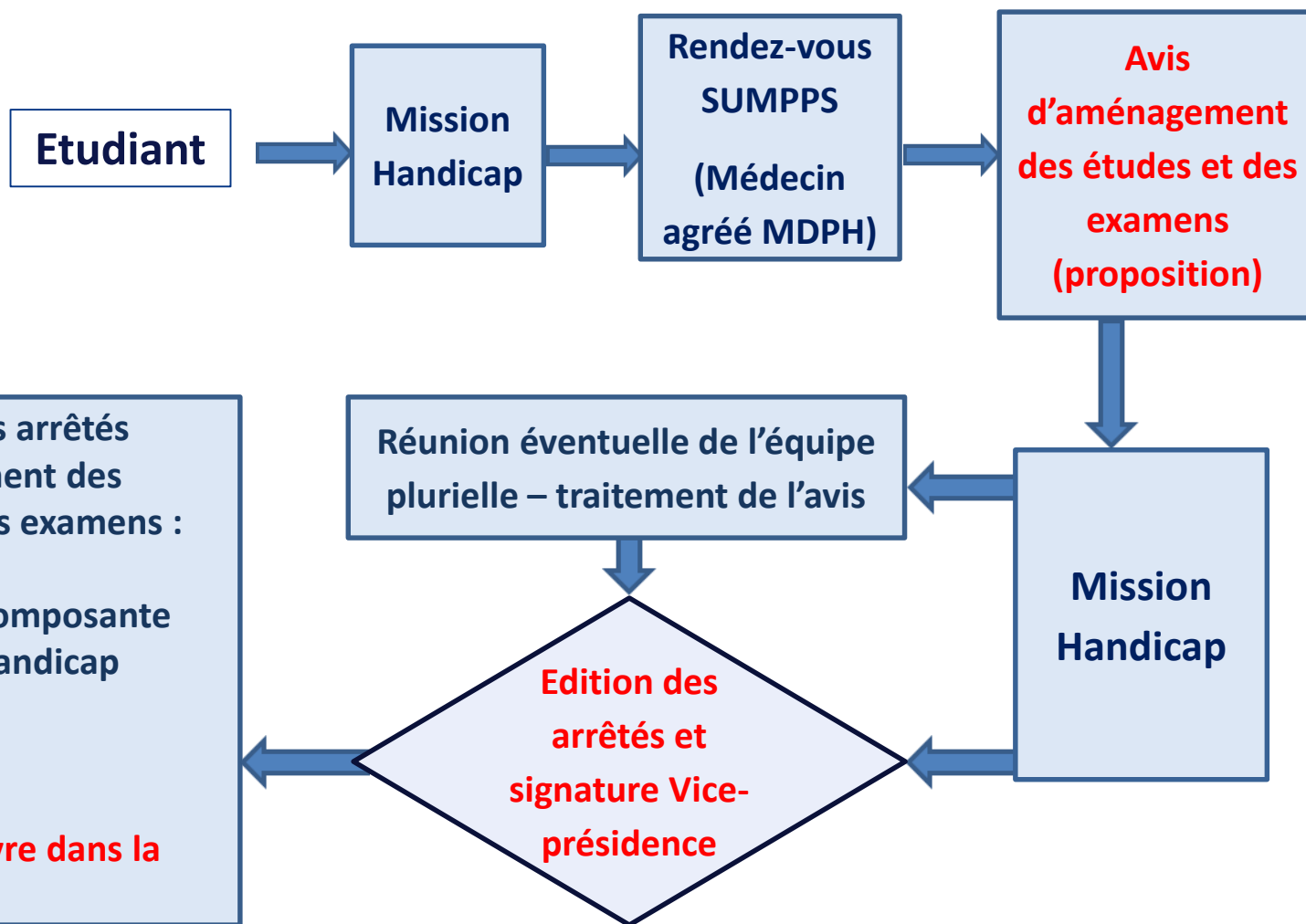
Ecoute

Orientation

Conseils

Actions prévention

Le parcours de l'étudiant en situation de handicap



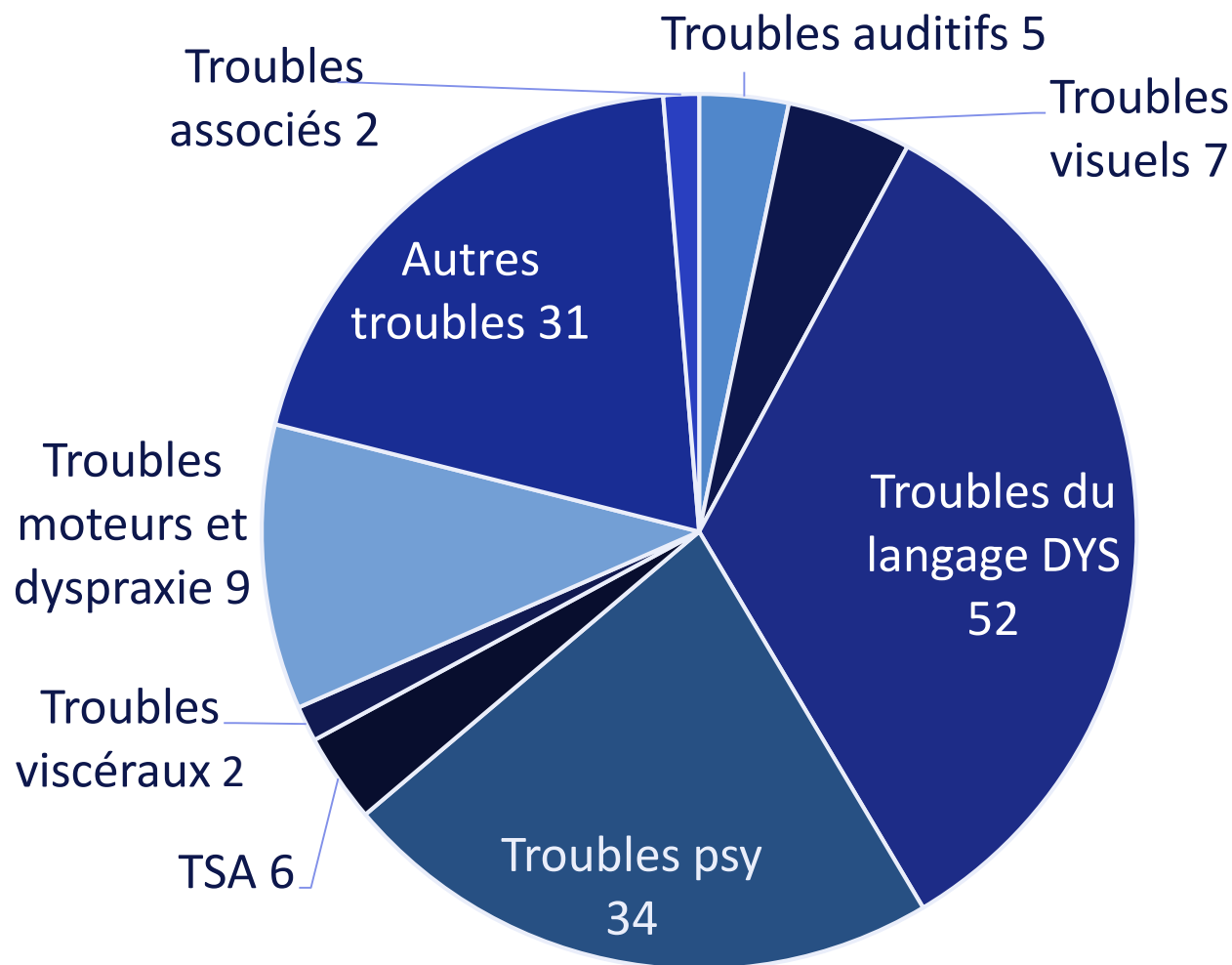
Diffusion des arrêtés d'aménagement des études et des examens :

- étudiant
- directeur composante
- référents handicap composante
- SUMPPS

Mise en œuvre dans la composante

Les étudiants accompagnés

En 2019/2020 : 148 étudiants



Exemples de compensations accordées

Pour les études :

- Tuteur
- Prise de notes
- Echelonnement de l'année universitaire
- Photocopies gratuites

Pour les examens :

- Temps majorés
- Secrétaire d'examen
- Adaptation des sujets d'examens (auditifs, visuels)
- Utilisation d'ordinateur UHA pour les examens
- Non prise en compte de l'orthographe/grammaire quand ce n'est pas l'objet de l'évaluation

Témoignages d'étudiants

- **Océane, étudiante en 2^{ème} année de DUT « Carrières juridiques » en apprentissage (IUT Colmar – campus Grillenbreit)**
- **Jérémy, étudiant en Master 1 « Innovation Entreprise Société » (FSESJ – Mulhouse campus Fonderie)**
- **Timothée, étudiant en Licence 3 « Lettres modernes » (FLSH – Campus Illberg)**



Des questions ?

« J'ai peur que mon choix d'études soit incompatible avec mon handicap... »

« J'ai bénéficié d'aménagements au lycée. Aurai-je les mêmes à l'université ? »

« Je n'ai pas de reconnaissance de mon handicap par la MDPH. Aurai-je tout de même un accompagnement dans mes études ? »

« Il n'y a plus d'AVS à l'université. Qui va m'aider pendant les cours ? »

...



Merci pour votre participation !

Pour en savoir plus :

- Le site Internet des Mois des portes ouvertes de l'UHA : <http://jpo.uha.fr/>
- Le site Internet de l'UHA : <https://www.uha.fr/>
- Le site Internet national dédié aux étudiants : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr>